

Toulouse, le 07 Juin 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Randonnée vélo-sud-2015 pour demande l'aménagement de la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) (420km) et deux prolongements Moissac-Montauban et Quissac-Sommières-La Grande Motte;

Et demande au Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne d'aménager la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) entre Montauban et Villebrumier-Nohic (limite Haute-Garonne) (2 fois 25km), avec un prolongement entre Moissac et Montauban (35km).

À M. Christian ASTRUC, président
du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne

Monsieur le Président,

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, organise une randonnée vélo du 3 au 13 Juillet 2015 pour demander l'aménagement d'une « Véloroute » (itinéraire cyclable jalonné et sécurisé) : la « Véloroute vallée du Tarn- causse du Larzac- sud-Cévennes- Méditerranée (V85) » entre Montauban-St-Sulpice-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Saint-Izaire-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Alzon-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac (total : 380km), avec deux prolongements 1- entre Moissac et Montauban (+35km), 2- entre Quissac, Sommières et Saint-Christol par la Véloroute V70 (+30km), et entre St-Christol, Lunel et La Grande Motte (+35km).

Cette randonnée traversera le Tarn-et-Garonne le 3 Juillet.

Voir le programme de la randonnée ci-joint. Voir informations sur le site de la randonnée : <http://randovelosud2015.le-pic.org>.

Ce projet de Véloroute est inscrit dans le Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes et dans les Schémas régionaux. Les Conseils Généraux doivent décider la réalisation... mais la situation est très inégale selon les départements.

Ainsi les départements du Tarn, de l'Hérault et du Gard ont décidé la

réalisation de cette Véloroute, et en ont déjà aménagé des tronçons importants.

Le département du Tarn-et-Garonne a décidé d'aménager cette Véloroute, mais n'a encore rien aménagé entre Montauban et Villebrumier-Nohic.

Par ailleurs la traversée de l'agglomération de Montauban n'est encore que partiellement aménagée.

Cette Véloroute devrait emprunter des petites routes peu circulées, des chemins ruraux, des pistes forestières, et le plus possible des Voies Vertes souvent créées sur d'anciennes voies ferrées. La traversée des villes devrait également être sécurisée par des aménagements cyclables (pistes et bandes cyclables, zone 30, double sens cyclables, ...).

Aussi nous demandons au Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne de réaliser l'aménagement de la Véloroute « vallée du Tarn-Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) », en continuité avec les projets du département voisin, entre Montauban et Villebrumier-Nohic (limite avec la Haute-Garonne), avec deux itinéraires de 25km environ chacun :

= 1- Nous vous demandons de planifier la réalisation, à terme, d'une Véloroute-Voie Verte rive gauche du Tarn, située en majorité sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, jusqu'à Nohic et la limite avec Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne) (25km environ). En effet une Voie Verte existe déjà en Haute-Garonne sur cette ancienne voie ferrée entre La Magdelaine-sur-Tarn et Villemur-sur-Tarn (7km), et elle pourra être prolongée de 3km jusqu'à Nohic et de 3km jusqu'à Bessières : l'action commune des deux départements permettra de créer une Voie Verte de plus de 20km entre Bressols et Bessières, élément essentiel d'une Véloroute de qualité.

= 2- Nous vous demandons aussi de créer un Itinéraire-bis de la Véloroute, sur la rive droite du Tarn jusqu'à Reyniès puis sur la rive gauche, sur des chemins et routes peu circulées qui existent (25km environ). Cet Itinéraire-bis ou « immédiat » a l'avantage de pouvoir être aménagé rapidement en jalonnant le parcours et sécurisant quelques traversées.

Ce parcours pourrait être voisin de celui de notre randonnée de Juillet 2015 : depuis Montauban Voie Verte au bord du Tarn jusqu'à la rocade, puis Chemin et route de Bio jusqu'à la D21 à l'entrée de Corbarieu, puis rue du stade et chemin du Moulin C1 jusqu'à Reyniès, traversée du Tarn sur la D94, puis route du Viguié C8, Orgueil, route des Aiguillons, chemin de la Coste, chemin de la Rivière.

Enfin nous vous demandons de prolonger la Véloroute V85 « Vallée du Tarn » jusqu'au confluent avec la Garonne à Moissac, avec un itinéraire suivant la vallée du Tarn (sur la rive droite entre Moissac et Lafrançaise), d'environ 35km.

Cette prolongation permettra de créer une boucle cyclable le long des canaux et du Tarn : Montauban-Montech-Moissac-La Française-Montauban, très utile pour les habitants, les touristes en séjour et les cyclo-randonneurs.

Nous vous proposons aussi de collaborer avec vos services, les communes, et la Communauté d'Agglomération de Montauban à la recherche des meilleurs itinéraires possibles, en vous transmettant nos propositions.

Une Véloroute de qualité entre Moissac, Montauban et Villebrumier-Nohic sera utile pour les déplacements quotidiens et les balades des habitants et touristes en séjour, et attirera de nombreux cyclo-randonneurs, avec des impacts positifs sur l'activité touristique de toute la vallée du Tarn.

Nous espérons que ces demandes seront prises en compte, et nous vous invitons, ainsi que les élus locaux concernés, à venir nous rencontrer lors du passage de la randonnée cycliste qui traversera votre département le 3 Juillet 2015.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Programme de notre randonnée 2015

Copie à :

- = M. Martin Malvy, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- = M. Jean-Michel Henryot, Conseiller Départemental du canton de Moissac
- = Mme Maryse Baulu, Conseillère Départementale du canton de Moissac
- = M. Jean-Philippe Besiers, Conseiller Départemental du canton de Castelsarrasin
- = Mme Véronique Colombie, Conseillère Départementale du canton de Castelsarrasin
- = M. Michel Weil, Conseiller Départemental du canton de Montech
- = Mme Dominique Sardeing-Rodriguez, Conseillère Départementale du canton de Montech
- = M. Jean-Claude Bertelli, Conseiller Départemental du canton Quercy-Aveyron
- = Mme Véronique Cabos, Conseillère Départementale du canton Quercy-Aveyron

- = M. Mathieu Albugues, Conseiller Départemental du canton Pays de Serres Sud-Quercy
- = Mme Colette Jalaise, Conseillère Départementale du canton Pays de Serres Sud-Quercy
- = M. Ghislain Descazeaux, Conseiller Départemental du canton de Montauban 1
- = Mme Liliane Morvan, Conseillère Départementale du canton de Montauban 1
- = M. Pierre Mardegan, Conseiller Départemental du canton de Montauban 3
- = Mme Brigitte Barèges, Conseillère Départementale du canton de Montauban 3
- = M. Jérôme Beq, Conseiller Départemental du canton Tarn-Tescou-Quercy vert
- = Mme Frédérique Turella-Bayol, Conseillère Départementale du canton Tarn-Tescou-Quercy vert
- = M. Bernard Garguy, président de la Communauté de Communes Terres de Confluences
- = M. Thierry Delbreil, président de la Communauté de Communes du Sud-Quercy de Lafrançaise
- = M. Kléber Leygue, président de la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux cantons
- = Mme Brigitte Barèges, présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban
- = Mme Marie-Claude Negre, présidente de la Communauté de Communes du Terroir Grisolles/Villebrumier
- = M. Jean-Michel Henryot, Maire de Moissac
- = M. Thierry Delbreil, Maire de Lafrançaise
- = M. José Lacombe, Maire de Meauzac
- = M. Charles Malmon, Maire de Montastruc
- = Mme Elisabeth Castagne, Maire de Picquecos
- = Mme Brigitte Barèges, Maire de Montauban
- = M. Pierre Bonnefous, Maire de Corbarieu
- = M. Claude Vigouroux, Maire de Reyniès
- = M. Michel Meesseman, Maire d'Orgueil
- = M. Etienne Astoul, Maire de Villebrumier
- = M. Jean-Louis Ibres, Maire de Bressols
- = M. Jérôme Beq, Maire de Labastide-St-Pierre
- = Mme Nadine Guillemot, Maire de Nohic